

AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



2013



Barreau
du Québec





Dans cette brochure, le masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes, selon le contexte.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Cérémonie officielle
de remise de
la désignation
honorifique
Avocat émérite
Ad. E.

Centre des sciences, Montréal
23 septembre 2013



LE COMITÉ DE RECOMMANDATION

Le Comité de recommandation est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section, nommés par le Conseil général pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de recommandation fait rapport au Conseil général qui entérine ou non ses recommandations.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



L'EXCELLENCE À L'HONNEUR



La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. L'ascendant du candidat au sein de sa profession doit être de notoriété publique et la qualité de ses interventions se situer au-delà de la moyenne dans son champ de pratique. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par un engagement au sein du Barreau ou par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre de cours de formation professionnelle.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou par son parcours professionnel, qui rejaillit sur la profession d'avocat.



LES RÉCIPENDAIRES DU TITRE ET LEURS SIGNES DISTINCTIFS

Les avocats désignés par le Comité de recommandation ainsi que les avocats ayant reçu ou qui recevront les autres reconnaissances que sont la *Médaille* et les *Mérites* du Barreau du Québec :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive ;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite* ;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus* ; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 14 *Avocats émérites* désignés en 2013 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi que les récipiendaires des *Mérites* 2013 qui porteront automatiquement la désignation d'*Avocat émérite* s'ils ne l'ont pas déjà reçue.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE 2013 : UNE SIGNATURE D'EXCELLENCE

Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des *avocats émérites* tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Comité exécutif du Barreau du Québec est l'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais (AFMRO) qui offre des services en matière de rupture et de réorganisation familiale, entre autres, des séances d'information juridique offertes aux parents qui fréquentent l'organisme.

Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail pro bono de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2013 par l'organisme Pro Bono Québec.





L'ORGANISME RÉCIPiendaIRE

Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais

L'AFMRO est un organisme sans but lucratif qui offre des services en matière de rupture et de réorganisation familiales.

L'organisme :

- accueille et accompagne la personne dans son cheminement personnel et familial;
- offre un lieu de rassemblement qui permet de partager les expériences liées aux nouvelles structures familiales;
- développe et réalise des programmes adaptés aux besoins de tous les membres de la famille;
- sensibilise la population aux réalités des familles monoparentales et recomposées.

Services offerts

- Consultation et relation d'aide
- Ateliers de croissance
- Information et références
- Visites supervisées et transitions (échanges de garde)
- Programme de réintégration sociale et préemployabilité
- Centre de documentation
- Comptoir partage/friperie (vêtements, livres, jouets et autres)
- Cours de coparentalité
- Événements et activités sociales (fête de Noël, Halloween, fête des mères, fête des pères, Bougeons en famille, fête d'été familiale et autres)
- Rencontres sociales et familiales pour pères
- Cafés-rencontres pour mères (atelier *Je prends soin de moi*)
- Séances d'information juridique
- Dépannage alimentaire d'urgence

Historique de l'AFMRO

En plus de lutter quotidiennement pour assurer sa survie et celle de sa famille, la fondatrice de l'organisme, M^{me} Claude Hallé, qui a vécu une grossesse à l'âge de 17 ans, a dû combattre un bon nombre de préjugés sociaux. Voyant les besoins des familles monoparentales, et ayant seulement 200 \$ en poche, M^{me} Hallé a frappé aux portes avec des arguments qui se sont révélés convaincants. C'est ainsi qu'avec un esprit d'entrepreneuriat social, elle a fondé l'Association des familles monoparentales de l'Outaouais en 1993. Puis, en 1998, l'association intégrait une nouvelle réalité au sein de ses ressources, soit la famille recomposée, devenant ainsi l'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais.



ProBono

QUÉBEC

MÉDAILLE DE SAINT-YVES 2013

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un membre du Barreau du Québec, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques pro bono, et ce, depuis 2010.

À ce jour, trois avocats ont été décorés. Tout d'abord, le regretté **M^e Colin K. Irving**, Ad. E., fondateur de la Clinique juridique Tyndale St-Georges et collaborateur à la Clinique juridique du Mile-End qui offre des services juridiques gratuits destinés à la population du Mile-End et des autres quartiers de Montréal. En 2011, cette reconnaissance a été attribuée à **M^e Geeta Narang**, fondatrice et ex-directrice générale de la Clinique juridique du Mile-End. L'an dernier, la Médaille a été remise à **M^e Robert Hayes** qui, de 1997 à 2010, a porté à bout de bras la mise sur pied de la Maison de soins palliatifs de Laval à titre de membre du comité d'implantation et de président du comité exécutif.

La Médaille est nommée en l'honneur de saint Yves qui est le saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle des avocats. Né en Bretagne (1250-1303), il est généralement représenté avec une bourse dans une main, symbolisant tout l'argent qu'il a donné aux pauvres dans sa vie, et un parchemin dans l'autre, rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

Pro Bono Québec est un organisme à but non lucratif qui initie, coordonne et fait la promotion de services juridiques gratuits ou à faibles coûts au bénéfice de la population démunie du Québec. Le site www.votreboussolejuridique.ca, un répertoire internet des ressources juridiques gratuites ou à faibles coûts au Québec, est le dernier-né de ses projets.



TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC

Entraîner les futurs avocates et avocats à la pratique dans le but de former une relève de qualité constitue la raison d'être de l'École du Barreau dont la responsabilité est la formation professionnelle. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur de l'excellence qui offre aux étudiants méritants de l'École une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Tous les finissants de l'École, plus de 900 par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur, alors que les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte y figurent au premier plan et reçoivent une œuvre de verre réalisée par un artisan québécois.

Cette œuvre en forme de sphère rappelle le logo du Barreau, l'Ordre professionnel des avocats. La forme ronde symbolise l'harmonie et la transparence, des valeurs importantes tant à l'École qu'à l'Ordre. En ceinture de la sphère, des mots clés : excellence, dignité, honneur, continuité, autant de valeurs qui guident l'avocat tout au long de sa carrière. Le socle sur lequel repose la sphère représente l'arrimage au terrain, à la communauté et à la communauté juridique.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au cours de l'année scolaire 2012-2013 est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires.

Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence 2013 sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau, du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) et du Barreau du Québec.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.





Ad. E.

M^e Marie Audren, Ad. E.
Borden Ladner Gervais
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Marie Audren est la chef régionale du groupe Recours collectifs du cabinet BLG. Sa pratique se concentre sur les recours collectifs, particulièrement dans les domaines des télécommunications, du droit de la consommation, de la responsabilité du fait du produit et du droit bancaire.

CONTRIBUTION

M^e Audren a agi en défense dans plus d'une trentaine de recours collectifs pour de grandes sociétés, entre autres Bell Canada, des sociétés parapubliques, l'Agence métropolitaine de transport, ainsi que pour le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec. Elle a aussi plaidé devant la Cour suprême du Canada dans un recours collectif portant sur la fiscalité municipale, lequel a donné lieu à un arrêt important sur le principe de la proportionnalité, *Marcotte c. Longueuil*, 2009 CSC 43. Elle est la fondatrice et ancienne présidente de la section Recours collectifs de l'Association du Barreau canadien (division Québec) en plus d'être membre, entre autres, du Comité sur les recours collectifs du Barreau du Québec et du Groupe de travail national de l'ABC sur les recours collectifs multijuridictionnels. Elle donne de nombreuses conférences et formations notamment pour la Formation continue du Barreau du Québec, l'Association du Barreau canadien et l'Institut canadien.

RAYONNEMENT

Elle est choisie par ses pairs depuis 2008 dans *The Best Lawyers in Canada*[®] (Litige – Recours collectifs) et a été reconnue en 2013 comme Litigation Star dans le répertoire *Benchmark Canada – The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys*. Elle est aussi membre du conseil d'administration de la Galerie d'art contemporain SBC (2011-2013) et de celui de Clarity, association internationale qui fait la promotion du langage juridique clair.



Ad. E.



M^e Benoît-Marc Boyer, Ad. E.
Archidiocèse de Montréal
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Benoît-Marc Boyer est conseiller juridique de l'Archidiocèse de Montréal. Il est une sommité en droit civil et canonique.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Boyer a agi à titre de vice-chancelier de l'Archidiocèse (2000 à 2011) ainsi que de juge au Tribunal ecclésiastique de Montréal (2011-2012) et il vient d'être nommé juge au Tribunal d'appel ecclésiastique du Burkina Faso. Il a corédigé un commentaire sur la *Loi sur les fabriques*, qui a été traduit en anglais et publié dans plusieurs pays. Il est aussi l'auteur d'une recension canonique dans le monde, colligeant tous les articles des grandes revues de droit canonique et desservant gracieusement plus de 4 000 diocèses dans le monde. Il est directeur, avec neuf coauteurs professeurs universitaires internationaux, de l'ouvrage *Des lois sur les coopératives de cinq continents mais une seule réalité : l'humanisation de notre monde*, publié lors du Sommet international des coopératives en 2012. Il a présidé l'enquête menant à la canonisation du frère André avec le succès que l'on connaît. Il a été professeur universitaire de *praxis* juridique, de droit canonique et de droit civil en plus d'être mentor de stages en droit.

RAYONNEMENT

Pendant plus de 10 ans, il a été conseiller bénévole auprès de trois grandes organisations : la Maison du Père, l'Accueil Bonneau et le Chaînon. Il est conseiller du Module de Coopération francophone de la Royal University of Law and Economics du Cambodge. Il a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine pour son engagement social comme avocat.





Ad. E.

M^e Robert-Jean Chénier, Ad. E.
McCarthy Tétrault
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Robert-Jean Chénier est associé au sein du groupe de litige du cabinet à Montréal. Il y est responsable du secteur de droit médical. Son expertise dans le domaine du droit de la santé l'amène à défendre des médecins tant devant les tribunaux civils que les comités de discipline ou encore les tribunaux administratifs.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Chénier, en plus d'avoir plaidé d'innombrables causes importantes en droit médical, parfois jusqu'en Cour suprême, a contribué au développement de ce domaine de droit en rédigeant des articles et en donnant de nombreuses conférences notamment pour le Barreau du Québec, le Canadien Institute, Insight et l'Association du Barreau canadien. Le transfert de connaissances et le mentorat ont toujours fait partie de sa carrière. À ce jour, il a agi à titre de mentor auprès de plus de 50 avocats du cabinet. Il a aussi fait partie de la direction du Jeune Barreau de Montréal et a siégé à de nombreux comités. Il est aujourd'hui un membre très impliqué du Comité sur la procédure civile du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Fellow de l'American College of trial Lawyer depuis 2011, il est inscrit à toutes les éditions du *Canadian Legal Lexpert Directory* à titre de chef de file dans le domaine de la responsabilité médicale. Il est très engagé auprès du Musée d'art contemporain de Montréal, dont il est l'un des grands donateurs; il a notamment agi comme président du Comité de la collection pendant huit ans et comme vice-président du conseil d'administration, mandat qui a pris fin à l'été 2012. Il est aussi membre du Comité spécial à la défense des œuvres d'art public visant à promouvoir les trésors de Montréal.



Ad. E.



M^e Gérard Coulombe, c.r., Ad. E.

Lavery
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Gérard Coulombe est associé du cabinet. Il exerce dans le domaine du droit des affaires et du droit commercial, particulièrement dans les dossiers impliquant des institutions financières et des sociétés d'État ou portant sur la formation de conglomérats financiers et industriels.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Coulombe a agi comme conseiller spécial aux affaires fiscales internationales auprès du ministre des Finances du Canada de 1972 à 1977. Il a été membre actif du conseil d'administration de l'Association Lex Mundi de 1989 à 2005 et son président en 1993-1994. Il a été conseiller spécial du ministre des Finances québécois lors de l'achat d'Alcan par Rio Tinto. Il a aussi dirigé l'équipe de Lavery qui a représenté le consortium d'entreprises qui a procédé à l'achat de l'équipe des Canadiens de Montréal. Il est également membre du Comité de déontologie du Barreau du Québec depuis 2003 et il a participé à la rédaction du *Guide 2005 de déontologie en milieu multidisciplinaire* publié par le Barreau.

RAYONNEMENT

Il a siégé au sein de nombreux conseils d'administration au cours des ans. Il est administrateur, entre autres, de la Banque Nationale du Canada, de Casavant Frères, du Club de hockey Canadien et du Fonds de placement immobilier Cominar. Il a aussi consacré une partie de son temps au domaine de la musique ayant été président du conseil d'administration de l'orchestre I Musici de Montréal et vice-président du conseil d'administration du Concours international d'orgue du Canada. Il a participé à plusieurs campagnes de financement pour Centraide et pour la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, où il offre la Bourse Gérard Coulombe qui récompense des étudiants au dossier scolaire ou professionnel exceptionnel.





Ad. E.

M^e Jean-François Gaudreault-DesBiens, Ad. E.
Université de Montréal
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean-François Gaudreault-DesBiens est professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où il est en outre vice-doyen à la recherche et aux communications.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Gaudreault-DesBiens a grandement contribué à la doctrine juridique au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Publiés en plusieurs langues dans de prestigieuses revues nationales et internationales, ses travaux s'articulent autour de trois principaux thèmes : les modalités d'interaction entre les traditions juridiques, les contextes sociaux et culturels dans lesquels le droit s'applique et les évolutions du droit public dans les sociétés multiculturelles. Il a été professeur invité dans plusieurs universités et il participe régulièrement à des colloques internationaux. Conférencier lors d'activités de formation continue pour les membres du Barreau du Québec, du Barreau canadien, du Barreau de l'Ontario et des tribunaux administratifs québécois, il a aussi collaboré à plusieurs projets de formation judiciaire au Canada et à l'étranger. Il participe à de nombreux projets du Barreau (notamment jurys d'examens déontologiques pour l'Accord de reconnaissance mutuelle France-Québec), de la Fondation du Barreau (comité consultatif d'octroi des subventions) et de l'École du Barreau (bloc Éthique et déontologie).

RAYONNEMENT

Outre ses multiples implications dans les instances de l'Université de Montréal, il a siégé ou siéger à l'exécutif de plusieurs associations telles l'Association canadienne des professeurs de droit, l'Association des professeurs de droit du Québec, l'Association canadienne droit et société et l'Association internationale de droit constitutionnel, en plus d'être membre de comités scientifiques de divers projets internationaux ou instituts de recherche. En 2008, il a reçu l'Ordre du mérite de la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.



Ad. E.



Me Lu Chan Khuong, Ad. E.

Bellemare avocats

Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires (finances) et d'une maîtrise en administration (MBA), Me Lu Chan Khuong est avocate associée du cabinet. Elle exerce dans le domaine des régimes d'indemnisation, au service exclusif des victimes d'accident de la route, du travail ou d'acte criminel. Elle représente également les réclamants en matière d'assurance invalidité.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Khuong a présidé les destinées du Jeune Barreau de Québec en 2006-2007 et elle a été la bâtonnière de Québec en 2010-2011. En plus d'avoir siégé au Conseil général, elle a participé à de nombreux comités du Barreau du Québec, notamment le Comité sur la gouvernance et l'éthique, le Comité des finances, le Comité exécutif, le Comité sur les communautés culturelles, le Comité de formation professionnelle, le Comité du Congrès annuel (présidente en 2011-2012). Elle est toujours membre du Comité de liaison avec le Tribunal administratif du Québec, du Comité sur la justice administrative et du Comité sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels. Elle est membre de l'Association du Barreau canadien depuis 2006. Depuis février 2013, elle a repris l'enseignement à l'École du Barreau. Elle a à son crédit plusieurs publications et conférences concernant les droits et recours des victimes d'accident, tant au Québec qu'à l'étranger.

RAYONNEMENT

En 2005, elle a été l'un des 50 ambassadeurs de la province pour Dansons tous en cœur (Fondation des maladies du cœur). Elle a été présidente d'honneur du Festival culturel chinois de Québec en 2006. En 2008, elle s'est vue décerner le Prix Louis-Philippe-Pigeon pour son engagement social et sa contribution méritoire à la profession. Elle est impliquée au sein du Club des collectionneurs en arts visuels de Québec depuis 2004. Elle a récemment entrepris des démarches auprès de l'organisme Toutes à l'école dont la mission est d'offrir une scolarisation aux petites filles de pays défavorisés.





Ad. E.

Me Anne Lessard, Ad. E.

Centre communautaire juridique de la Rive-Sud
Longueuil

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Anne Lessard (1983) exerce sa profession, d'abord en pratique privée, puis au Centre communautaire juridique de la Rive-Sud depuis 1991. Elle y a notamment contribué à la mise en place d'un projet assurant une meilleure représentation de la clientèle en santé mentale. Elle plaide régulièrement devant les tribunaux administratifs, la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Lessard a siégé sept ans au Conseil d'administration de l'Association des avocats et avocates de province et en a été la présidente en 2010-2011. Bâtonnière du Barreau de Longueuil en 1992-1993, elle a toujours maintenu son implication dans les divers comités de sa section. Elle a de plus participé à un très grand nombre de Comités du Barreau du Québec au fil des ans, entre autres, le Comité de la pratique privée, le Conseil général, le Conseil de discipline, le Comité consultatif en santé mentale, le Comité d'accès à la profession et le Comité d'indemnisation. De 2009 à 2011, elle a aussi été membre du Comité de direction du Barreau canadien. Elle est également formatrice à l'École du Barreau du Québec. Elle est membre déléguée de la Fédération des avocats de l'aide juridique du Québec depuis 2009 en plus d'être la présidente du syndicat des avocats de l'Aide juridique de la Rive-Sud.

RAYONNEMENT

Au fil des ans, elle s'est impliquée auprès d'organismes communautaires et sans but lucratif. Elle a été, entre autres, présidente de la Clinique collective de l'Université de Montréal, dispensatrice de formations auprès de détenus en plus d'agir comme conseillère auprès de l'Office des détenus et conseillère à l'organisme S.O.S. suicide. Elle a été membre du Comité de financement des orchestres au Collège Jean de la Mennais et membre du Conseil d'administration de la Clinique Juripop. Elle s'implique auprès d'une clientèle défavorisée lors de la distribution de denrées pendant la période des Fêtes.



Ad. E.



M^e Eric Maldoff, C.M., Ad. E.
Heenan Blaikie
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Eric Maldoff est associé de Heenan Blaikie et chef du groupe du droit des Affaires au bureau de Montréal. Il est également membre du Comité national de gestion.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Maldoff représente de nombreuses entreprises de plusieurs secteurs d'activité dans des transactions d'envergure nationale et internationale. Il conseille également plusieurs ministères et organismes gouvernementaux. Il s'est illustré par son rôle dans des dossiers très complexes et médiatisés : conseiller spécial du gouvernement du Canada dans la négociation de l'Accord Canada-Québec sur la formation de la main-d'œuvre; négociateur en chef du Canada auprès des Mohawks de Kanésatake, des Innus du Labrador et de la Northwest Territory Métis Nation; et conseiller spécial pour la rédaction de la *Loi sur la clarté référendaire*, entre autres. Depuis plus de 30 ans, il a été au cœur de plusieurs dossiers à l'appui des droits des minorités linguistiques partout au Canada.

RAYONNEMENT

Collaborateur essentiel des milieux montréalais de la santé, M^e Maldoff a été président-fondateur d'Inforoute Santé du Canada et vice-président du conseil d'administration provisoire qui a créé les Instituts de recherche en santé du Canada. Il a contribué à élargir la politique gouvernementale sur les services aux enfants autistes en faisant reconnaître aux psychologues le droit de diagnostiquer des TED. Il a été président de l'Hôpital de Montréal pour enfants et vice-président du Centre universitaire de santé McGill. Tout aussi engagé auprès du milieu éducatif, il a été membre du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif de l'Université McGill et président de son Comité de nomination et de gouvernance. Il est actuellement membre du Comité des finances et gouverneur émérite de cette université. Il est président de la Fondation de l'Hôpital Mont-Sinaï et de la Mission Old Brewery.





Ad. E.

M^e Louis Marquis, Ad. E.
École de technologie supérieure
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Louis Marquis est directeur général par intérim et secrétaire général de l'École de technologie supérieure. Il dirige les affaires juridiques et le contentieux, tout en étant responsable de la gouvernance, des services des ressources humaines, des communications et des archives, ainsi que du Bureau des affaires juridiques, du Réseau ÉTS et de la Fondation ÉTS.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Marquis est devenu doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke en 2000 à l'âge de 36 ans. Il a ensuite continué son parcours vers le vice-rectorat de la même université et plus tard de l'Université Laurentienne. Il a participé à l'organisation de colloques et de conférences, en plus d'être président d'organismes et d'instances, membre de comités scientifiques et associatifs, de conseils d'administration, du Conseil de discipline du Barreau du Québec, etc. Membre fondateur du Comité sur la justice participative du Barreau de Saint-François, il a contribué à l'avancement des modes de résolution des différends partout dans le monde en participant à des projets en Europe, à Haïti, au Sénégal, au Cameroun, au Burkina Faso, au Bénin, au Maroc, etc. Au Canada, il a accompagné des membres de la magistrature vers l'apprentissage de la médiation, de la justice réparatrice et d'une gestion d'instance productive. Il a pratiqué et enseigné l'arbitrage, la médiation et le droit du commerce international et il a été professeur invité dans plusieurs universités à travers le monde.

RAYONNEMENT

Il s'est impliqué auprès de différents organismes comme l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, la section PRD de l'Association du Barreau canadien, l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, les Jeux de la francophonie canadienne en 2011, Centraide, entre autres, ainsi qu'en réalisant de multiples mandats de réformes législatives et judiciaires *pro bono*, tant au Québec qu'à l'étranger.



Ad. E.



Me Joseph R. Nuss, c.r., Ad. E.
Woods
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Joseph R. Nuss est un ancien juge de la Cour d'appel du Québec. Il s'est joint à Woods à titre d'avocat-conseil en décembre 2009 après avoir pris sa retraite de la Cour. En plus d'agir comme avocat-conseil, il se concentre sur les domaines de l'arbitrage domestique et international ainsi que sur la médiation.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

En tant qu'avocat, Me Nuss a plaidé dans divers secteurs du droit, tant devant la Cour suprême du Canada que devant toutes les instances judiciaires québécoises en plus d'avoir participé à plusieurs commissions d'enquête fédérales. À titre de juge, il a aussi agi en tant que médiateur dans le cadre du système de médiation de la Cour d'appel. Il est conférencier en matière de médiation et d'arbitrage ainsi que sur l'art de la plaidoirie devant les cours de première instance et les cours d'appel. Depuis 2011, il est l'un des auteurs du chapitre sur l'arbitrage dans *LegisPratique : Code de procédure annoté*. Il est juge aux tribunaux-écoles pour les étudiants. Il est membre de la London Court of International Arbitration, de l'International Bar Association, de même que du Comité d'arbitrage de la Chambre de commerce du Canada, en plus de faire partie du groupe d'arbitres de l'International Centre for Dispute Resolution.

RAYONNEMENT

Il est *fellow* de l'American College of Trial Lawyers depuis 1986. En 2002, il a reçu la distinction *Ufficiale dell'Ordine al Merito della Repubblica Italiana* (Officier de l'ordre du mérite de la République italienne). Martindale Hubbell lui accorde la plus haute mention AV®. Le répertoire *LexisNexis* lui accorde la mention « AV® Preeminent » et la plus haute évaluation par ses pairs (5). Le répertoire *Lexpert* (2013) le classe comme « *consistently recommended* ».





Ad. E.

M^e Marilyn Piccini Roy, Ad. E.
Borden Ladner Gervais
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Marilyn Piccini Roy fait partie du groupe Gestion du patrimoine du cabinet. Ses domaines de pratique incluent les successions, les fiducies, les régimes de protection et le droit des aînés. Elle agit en qualité de conseillère juridique de clients tant individuels que commerciaux au Canada et à l'étranger, relativement à des questions multijuridictionnelles.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Piccini Roy est l'auteure de nombreux articles et a présenté plusieurs séminaires et autres conférences sur les successions et les fiducies. Elle est membre du comité de rédaction de l'*Estates Trusts & Pensions Journal*. Elle est professeure en droit des successions et des fiducies à la Faculté de droit de l'Université McGill, de même que responsable de la préparation du matériel pédagogique (programme d'éducation juridique) à l'École du Barreau du Québec. Elle est aussi membre et secrétaire de l'International Academy of Estate and Trust Law, dont elle a été conseillère de direction, et membre active de la Society of Trust and Estate Practitioners, et elle a été élue en 2010 pour joindre la prestigieuse organisation American College of Trust and Estate Counsel. Elle a reçu la mention de membre honoraire exécutif de la section National Wills, Estates & Trusts de l'Association du Barreau canadien.

RAYONNEMENT

Elle a été choisie par ses pairs pour faire partie de l'édition 2012 de *The Best Lawyers in Canada*[®] (Fiducies et successions), et elle est reconnue par cette publication comme l'avocate de l'année 2012 en droit des fiducies et des successions à Montréal. Aussi reconnue dans l'édition 2012 du *Canadian Legal Lexpert*[®] *Directory* (Gestion du patrimoine et planification fiscale), elle a obtenu un classement de 4,9 sur 5 lors de l'évaluation par les pairs dans la publication *Martindale-Hubbell AV*[®] *Preeminent*[™]. De plus, elle est membre du comité consultatif de la MAB-Mackay Legacy Society, membre du comité des legs et dons planifiés de l'Université McGill ainsi que membre du comité consultatif de AMI-Québec.



Ad. E.



M^e Jean Piette, Ad. E.
Norton Rose Fulbright
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean Piette est associé principal et chef de l'équipe du droit de l'environnement du cabinet. Il compte plus de quarante ans d'expérience dans le domaine du droit et des politiques de l'environnement. Il est le premier avocat québécois à avoir basé sa pratique entièrement sur ce domaine de droit (dès 1972).

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Avant de se tourner vers la pratique privée, M^e Piette a œuvré au sein du gouvernement québécois où il a tour à tour été directeur du service juridique, directeur de la conception des politiques et stratégies et directeur des relations intergouvernementales du ministère de l'Environnement. Il est actuellement le président du Comité permanent sur le droit de l'environnement du Barreau du Québec en plus d'être le président du conseil d'administration du Conseil patronal de l'environnement du Québec et membre élu du Conseil international du droit de l'environnement. Il est membre fondateur du Centre canadien d'arbitrage et de médiation en environnement (2003). Il est coauteur du premier ouvrage sur le droit de l'environnement du Québec paru en 1982 sous le titre *La protection juridique de l'environnement au Québec* ainsi que de nombreuses autres publications sur le sujet. Il participe activement à des activités et à des comités dans les réseaux nationaux et internationaux de droit de l'environnement et a enseigné le droit de l'environnement au premier et au deuxième cycle dans certaines universités québécoises et au doctorat en télé-université pour l'Agence universitaire de la Francophonie.

RAYONNEMENT

Il s'est vu attribuer la plus haute distinction (cote AV) dans le répertoire juridique Martindale-Hubbel et figure depuis de nombreuses années parmi les avocats spécialisés en droit de l'environnement inscrits dans le magazine *LEXPERT*. Il a été nommé avocat de l'année par *Best Lawyers* en 2011.





Ad. E.

Me Michel Tétrault, Ad. E.
Centre communautaire juridique de l'Estrie
Sherbrooke

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Michel Tétrault est avocat de l'aide juridique depuis 1983. Il œuvre en droit de la famille et est une référence incontournable dans ce domaine.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

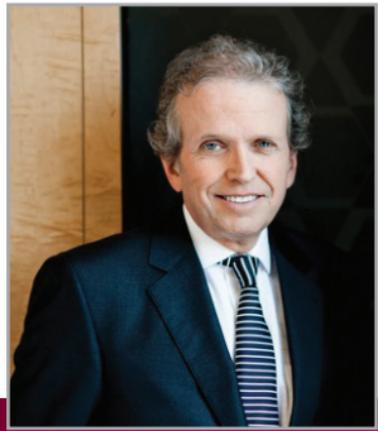
Me Tétrault a été membre du Comité consultatif de la formation continue du Barreau pendant 12 ans. Depuis 2010, il est président du syndicat des avocats et avocates de l'aide juridique de l'Estrie. Il est responsable du Comité Famille régional formé en 2010, qui regroupe les avocats de l'aide juridique de l'Estrie pratiquant en droit de la famille. Il enseigne le droit de la famille et l'éthique au Centre de Sherbrooke de l'École du Barreau et il a été chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Les colloques en droit de la famille, éthique, déontologie et droit disciplinaire dont il est ou a été l'organisateur font l'objet d'une publication dans la Collection « Les développements récents » des Éditions Yvon Blais depuis plus de 15 ans. Il a donné plus d'une centaine de conférences tant en droit familial qu'en déontologie; il est également l'auteur de nombreux articles de vulgarisation publiés dans les journaux de sa région de même que de plusieurs publications juridiques.

RAYONNEMENT

Il agit comme personne-ressource auprès de l'organisme l'Escale de Sherbrooke venant en aide aux femmes en difficulté, du Réseau d'aide aux familles monoparentales de l'Estrie de même qu'auprès des travailleurs sociaux des organismes gouvernementaux de l'Estrie. Il a reçu le Mérite de l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec pour l'année 2012. En 2007, l'Association des avocats et avocates de province lui a décerné son Mérite.



Ad. E.



Me James A. Woods, Ad. E.
Woods
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me James A. Woods est associé senior du cabinet. Il œuvre depuis 35 ans dans le domaine du litige et de l'arbitrage. Il est également membre des barreaux de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Angleterre et du Pays de Galles ainsi que de celui de Paris.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

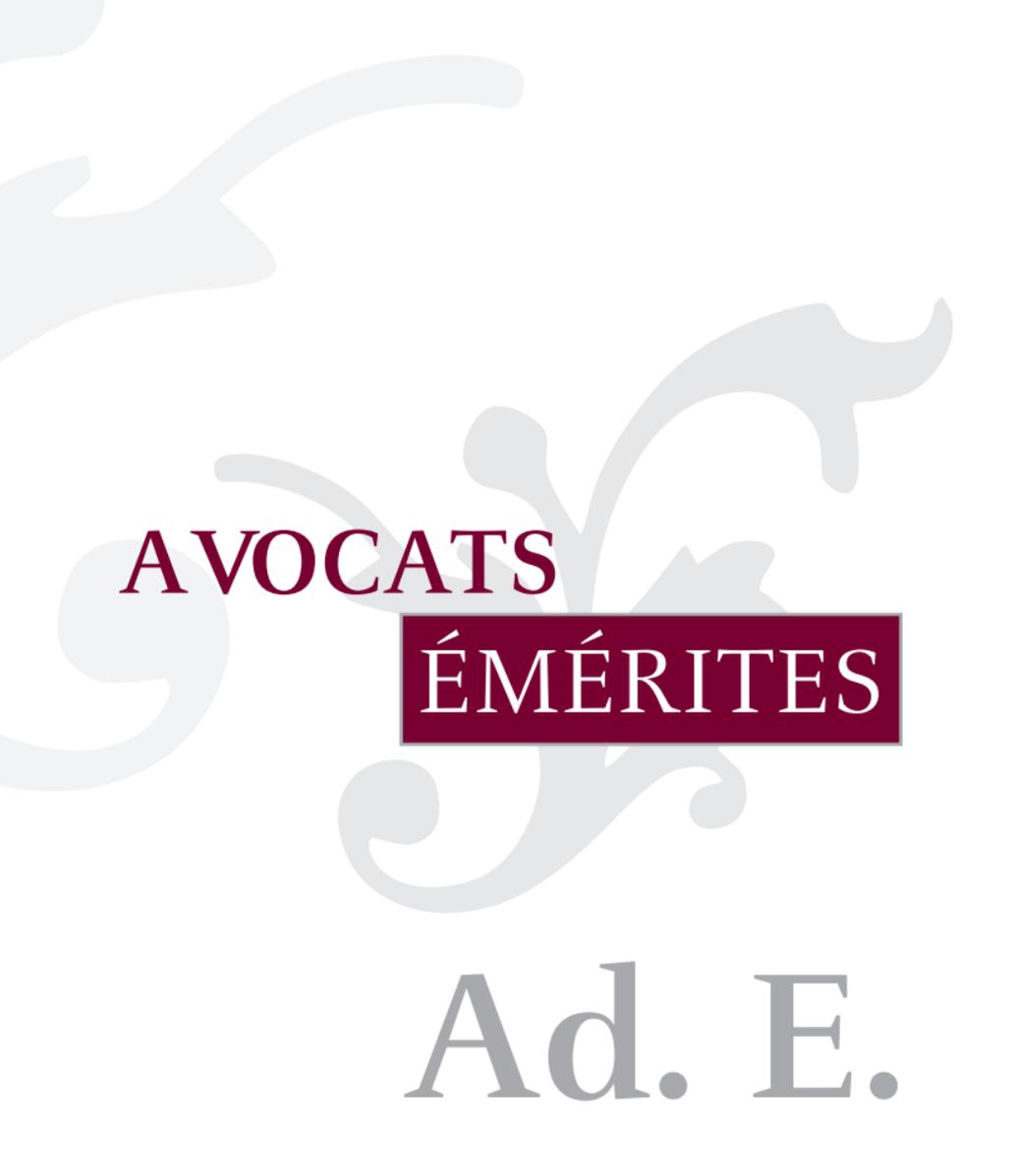
Me Woods est reconnu comme étant un pilier devant toutes les instances des tribunaux fédéraux et provinciaux en Ontario et au Québec, ainsi qu'à la Cour suprême du Canada. Au cours de sa carrière, il a également agi à titre d'arbitre, soit comme président ou membre d'un panel, et ce, pour un nombre important de dossiers commerciaux et internationaux, constitués de façon *ad hoc* ou sous la gouverne de la Chambre de commerce internationale. Il a été président du Conseil consultatif de la Faculté de droit de l'Université McGill (2004-2012) en plus d'y avoir mis sur pied et d'y enseigner, depuis 1987, le cours de techniques de litige civil. En 2005, il a participé au programme de formation aux techniques de plaidoirie pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Il est *fellow* de l'American College of Trial Lawyers, du Litigation Counsel of America, du Chartered Institute of Arbitrators (Londres) et de la Federation of Defence and Corporate Counsel. Depuis 1998, il est gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

D'année en année, les répertoires *Lexpert*, *Chambers Global*, *Benchmark Canada*, *Martindale Hubbell* et *Who's Who Legal* le reconnaissent comme un chef de file dans les domaines du litige commercial et de l'arbitrage commercial. En 2012, le répertoire *Best Lawyers* lui a décerné le prix Lawyer of the Year dans la catégorie Bet-the-company litigation – Montreal.







AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Récipiendaires 2013
des *Mérites* du Barreau
du Québec





Ad. E.

M^e Jean-François Arteau, Ad. E.
Société d'habitation du Québec
Saint-Amable

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2013

Membre du Barreau depuis 1993, M^e Jean-François Arteau a notamment été directeur général adjoint et chef du contentieux de l'Administration régionale Kativik, puis conseiller juridique et adjoint exécutif au président de la Société Makivik. Ces deux postes lui ont permis de jouer un rôle-clé, durant près de quinze ans (1998 à 2012), dans le développement de politiques et de stratégies qui ont eu un grand impact auprès des communautés Inuits du Nunavik et au niveau international.

M^e Arteau a élaboré des politiques touchant aux questions environnementales, à l'impact des changements climatiques sur le mode de vie des Inuits et à l'accès aux ressources naturelles de la région. Ces politiques ont permis aux leaders inuits de prendre des décisions judicieuses et de mettre en œuvre des initiatives et des programmes novateurs pour répondre adéquatement aux défis et aux priorités des Inuits du Nunavik.

Il a également été le négociateur en chef de l'entente Sanarrutik ainsi que le négociateur en chef adjoint pour la création d'un gouvernement régional du Nunavik qui a inspiré diverses nations autochtones du Québec dans leur propre projet d'autonomie gouvernementale.

Son remarquable engagement social a permis aux Inuits du Nunavik d'améliorer leur situation dans un monde en perpétuel changement. Son travail exemplaire a été souligné par le gouvernement du Canada et celui du Québec.



Ad. E.



M^e Pierre-Claude Lafond, Ad. E.
Université de Montréal
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2013

Professeur à l'UQAM (1988 à 2009) et à l'Université de Montréal depuis 2009, chercheur et avocat, admis au Barreau en 1979, M^e Pierre-Claude Lafond a contribué de façon exceptionnelle, par ses travaux scientifiques, son savoir-faire de pédagogue et son engagement social, à promouvoir une justice de qualité qui soit accessible pour tous.

Sa contribution significative se reflète dans trois axes : l'accès à la justice, comprenant les modes appropriés de résolution de conflits et le recours collectif, le droit de la consommation et le droit des biens. Ses interventions ont donné lieu, notamment, à des publications sur les modes appropriés de résolution de conflits, favorisant une approche intégrative et participative de la justice. Quant à ses publications dans le domaine des recours collectifs, elles permettent d'envisager sur le plan procédural des mécanismes permettant d'obtenir compensation, notamment dans des situations de déséquilibre des parties. M^e Lafond a également à son actif des recherches en droit de la consommation, dans lesquelles il s'est intéressé à la prise en compte de la vulnérabilité des personnes dans l'élaboration de normes juridiques.

Les recherches et écrits de M^e Pierre-Claude Lafond permettent non seulement de faire la synthèse d'une question, mais intègrent souvent des propositions de réforme du droit. Il est l'auteur d'un nombre impressionnant d'écrits en plus d'être un formateur engagé. Il a dispensé nombre d'heures de formation auprès des membres de la profession et autres. Pierre-Claude Lafond est également président de la Fondation Claude Masse, vouée au développement de la recherche et de l'information en matière de droit de la consommation et de la concurrence.





Ad. E.

M^e Pascal Paradis, Ad. E.
Avocats sans frontières Canada
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2013

M^e Pascal Paradis, membre du Barreau depuis 1994, a fondé en 2002, avec deux collègues, l'organisme Avocats sans frontières Canada (ASFC). En 2004, il a quitté une situation d'associé d'un grand cabinet pour se consacrer, au départ bénévolement, à la mise sur pied d'une organisation de coopération internationale vouée au soutien de la défense des droits des personnes vulnérables. De ce singulier exemple d'engagement a résulté un succès pour la justice qui fait rayonner le monde juridique québécois et canadien.

M^e Paradis a fait évoluer ASFC vers une organisation structurée, employant aujourd'hui plusieurs professionnels ici et ailleurs dans le monde. Après 10 ans d'existence, ASFC est solidement positionné sur l'échiquier de la coopération internationale grâce à des résultats tangibles obtenus sur le terrain en faveur des victimes de graves injustices.

M^e Paradis a su rallier à la cause qui le passionne des centaines de membres bénévoles au Québec et au Canada, ainsi qu'un réseau de partenaires et de mécènes du domaine privé rendant possibles des actions dans une quinzaine de pays dont la Colombie, le Guatemala, Haïti, le Mali, le Nigeria et le Pérou.

Avec ASFC, M^e Paradis contribue concrètement à la promotion des droits de la personne et de la primauté du droit dans le monde. Il multiplie les efforts pour renforcer la sécurité et l'indépendance des avocats qui se portent à la défense des droits de la personne et qui luttent pour des procès équitables, et pour renforcer les capacités des intervenants de la justice et des membres de la société civile.



Ad. E.



M^e Véronique Hivon, Ad. E.
Ministre déléguée aux Services sociaux
et à la Protection de la jeunesse
Gouvernement du Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE CHRISTINE-TOURIGNY 2013

Engagement, persévérance, sensibilité et sens de la diplomatie figurent parmi les traits dominants de Véronique Hivon, une femme d'action qui sait endosser le point de vue d'une femme engagée et moderne au sein de la société québécoise. Détentrice d'un baccalauréat en droit civil et en common law à l'Université McGill, M^e Hivon a été admise au Barreau en 1996. Elle a par la suite complété une maîtrise en analyse et en planification de politiques sociales au *London School of Economics*, puis des études de deuxième et troisième cycles à l'École nationale d'administration publique du Québec.

Avant d'occuper son poste actuel aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse au sein du gouvernement péquiste, elle a évolué dans plusieurs postes de l'administration publique québécoise et elle s'est aussi illustrée dans son rôle de législateur.

M^e Hivon a contribué à l'évolution de dossiers majeurs, notamment celui de la Commission spéciale *Mourir dans la dignité*, dont elle a été l'instigatrice et où elle s'est démarquée, en tant que vice-présidente, par son leadership et son doigté. Sa volonté de traiter avec rigueur et sans partisanerie cette question des plus délicates a été remarquée et soulignée par plusieurs dans ce dossier.

Par ailleurs, M^e Hivon s'est impliquée durant trois ans dans le groupe Femmes, Politique et Démocratie, dont la mission est de promouvoir une plus grande participation des femmes à la vie politique. Elle a servi cette association comme bénévole et en a également incarné la mission en plongeant elle-même dans l'arène politique. En ce sens, elle apporte son soutien à l'avancement des femmes en étant un modèle d'implication active dans la société.







Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2013



École du
Barreau



L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2013, les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 968 étudiants.

Présenté en collaboration avec :



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

Barreau
du Québec





Jean-Sébastien D'Amours
1^{er} rang ex æquo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2013

Suite à des études collégiales en sciences pures et en musique, Jean-Sébastien D'Amours a complété son baccalauréat en droit en 2012 à l'Université Laval, où il a siégé au Comité de révision continue du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants. Au cours de ses études, il a rédigé plusieurs articles pour l'hebdomadaire *Impact Campus* tout en s'engageant auprès du Bureau des droits étudiants et du Bureau d'information juridique, deux organismes communautaires. Il pratique aujourd'hui au cabinet Tremblay Bois Mignault Lemay, où il a effectué son stage.





Simon Boulianne
1^{er} rang ex æquo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2013

Simon Boulianne a étudié à l'Université de Sherbrooke en droit coopératif. Au cours de son baccalauréat, il a eu la chance d'effectuer trois stages dont deux au contentieux de SNC-Lavalin, puis un dernier au cabinet Dunton Rainville. Il est présentement en stage à la Cour municipale de Montréal à titre de procureur du Directeur des poursuites criminelles et pénales.





Jean-François Forget
2^e rang ex aequo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2013

Jean-François Forget est diplômé en droit civil (LL.B., 2012) de l'Université de Montréal. Au cours de son baccalauréat précédent en études internationales (B. Sc., 2010), pour lequel il fut inscrit au Palmarès du doyen, il a effectué un séjour d'études à la Freie Universität de Berlin (2009) où il a pu approfondir ses connaissances notamment en allemand, ainsi qu'en histoire et en sciences politiques européennes. Au cours de ses études universitaires, il a notamment œuvré au sein d'une organisation non gouvernementale promouvant l'éducation aux droits humains sur le plan international avant de se joindre au bureau de Montréal d'Osler, Hoskin & Harcourt à titre d'étudiant en 2011. En août 2013, il a complété son stage au sein du département de litige de ce cabinet, où il entend continuer sa pratique.





Chloé Lépine
2^e rang ex aequo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2013

Passionnée de sports, Chloé Lépine a fait partie de plusieurs équipes d'élite (soccer, volleyball et ringuette). Elle compte à son actif plusieurs championnats provinciaux, une participation aux Jeux du Québec et un championnat universitaire. Ce sont ses nombreux voyages et son ouverture à l'égard des différentes cultures qui l'ont poussée à orienter ses études collégiales vers les sciences humaines (profil enjeux internationaux). Ce choix a éveillé en elle le goût d'être avocate pour pouvoir combler son désir de venir en aide aux gens. Elle a donc décidé de se tourner vers la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke où elle a complété avec succès son baccalauréat en 2012. C'est ensuite qu'elle a eu sa première expérience professionnelle dans le domaine du droit en tant qu'étudiante auprès de M^e Jocelyne Quesnel. Dès septembre 2013, elle entreprendra son stage professionnel au sein du bureau Dunton Rainville à Montréal.



MERCI

à nos partenaires
de la soirée

Ad. E.

ÉDITIONS YVON BLAIS



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

HÔTELS *Fairmont*



Sisca

Sisca solutions d'affaires inc.
Sisca Business Solutions Inc.

Le **DIPLOMATE**
AUDIOVISUEL





Ad. E.



Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400
Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca

Édité en septembre 2013

Barreau
du Québec

